

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté lors de l'assemblée du conseil du 12 février 2025, le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) numéro 359-2024, effectuant l'intégration et la bonification des dispositions relatives aux éoliennes commerciales.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 18 février 2025.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 18 février 2025 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 février 2025.



Stéphane Bergeron
Directeur général